



LES BRETONS DE SAINT-DENIS

Bulletin interne de l'Amicale des Bretons de Saint-Denis
février 2014 - n° 54

Quelle belle journée que ce 8 février !

Ce sont 90 ami(e)s qui ont participé à tout ou partie de cette journée dans cette belle salle de la résidence Basilique que la municipalité avait mise gracieusement à notre disposition.

D'abord le matin, de 10h à midi, l'Assemblée générale statutaire sur laquelle nous reviendrons dans le prochain bulletin. Une assemblée rajeunie, nombreuse, dynamique où beaucoup de propositions nouvelles ont émergé.

Ensuite nous recevions associations et élus, dont le maire, (lire page 2) autour d'un apéritif convivial servi par l'équipe d'Armand Liquito.

Enfin notre banquet annuel préparé également par Armand (foie gras, saumon, trou breton, blanquette de veau, fromages, desserts) copieux et excellent, suivi de la danse avec le duo Mario (à l'accordéon et au clavier) et Maryse (au chant). Plusieurs ont malgré tout regretté l'absence de musique bretonne ... nous corrigerons cela l'an prochain.

Vers 17h, tout le monde s'est séparé, satisfait de la journée passée ensemble. Il ne restait plus qu'à ranger, remettre la salle en place pour la rendre aux résidents dès le dimanche.

Ce sont de tels moments où ce qui prime est le plaisir d'être ensemble, la convivialité, la possibilité de parler du "pays" avec d'autres amicalistes qui sont le petit plus de nos amicales bretonnes. Nous poursuivrons cela le 2 mars avec les autres Amicales de la région parisienne lors du banquet de Clamart organisé par l'USBIF (lire page 3).



Une assemblée attentive lors du rapport moral et d'activité.

Une commission administrative, profondément renouvelée (25% de nouveaux, soulignés ci-dessous) a été élue pour 2014. Elle est composée de :

Michel Allard, Ludovic Bachelet, Séverine Brion, Aude Carichon-Lowry, Philippe Caro, Jacqueline Chapellier, Annick Cournaud, Évelyne Cousse, Suzanne Delalande, Jeannine Dorgeret, Alain Gonet, Pierre-Yves Jaffrezic, Angèle Kersuzan, Denise L'Année, Claude Le Floch, Roselyne Le Floch, Marie-Thérèse Leray, Simonne Ménage, Michèle Paon, Anne Perrot, Honoré Philippe, Dominique Poin, Gérard Réquigny, Rosa Réquigny, Alain Toucas, Emmanuelle Siohan, Marie-Claire Veillon.

Et pour la commission de vérification des comptes : Simon Boulanger, Jean Dorgeret, Chantal Jaffrezic

La Commission administrative et la Commission de vérification des comptes se réuniront samedi 15 février. A l'ordre du jour : le bilan de l'Assemblée générale, la mise en oeuvre des décisions et l'élection du bureau 2014.

Le verre de l'Amitié

Comme chaque année lors de notre Assemblée générale, nous levons le verre de l'Amitié avec les élus et les Associations dionysiennes avec qui nous travaillons. Le maire, Didier Paillard, le président de Plaine commune, Patrick Braouezec, plusieurs adjoints Stéphane Peu, Virginie le Torrec, Fabienne Soulas et plus tard Jaklin Pavilla ont passé un moment avec nous. D'autres élus s'étaient fait excuser. Nous avons également croisé plusieurs représentants d'associations parmi lesquelles Femmes solidaires, Tourisme et loisir 93, l'ARAC, la FNACA, Artis Multimédia, l'ALPS, l'Union des Associations de Riverains dy Stade de France ...

Nous les avons salués par une brève intervention du président :

"Je voudrais rassurer ceux qui seraient inquiets : notre amicale se porte bien, elle est en pleine croissance puisque nous avons terminé l'année 2013 avec 162 adhérents, soit une progression de 225 % en 4 ans !

Nous restons fidèles aux engagements qui ont prévalu à la création de l'Amicale qui sont l'entraide et la solidarité mais aussi en développant la convivialité et en donnant à tous, originaires de Bretagne ou bretons de cœur, la possibilité de construire ou de conserver un lien avec notre belle culture bretonne. Pour cela nous diversifions notre approche de la culture afin que chacun puisse s'y retrouver.

C'est à notre avis ce qui explique que, dans un climat général qui incite plus au repli sur soi qu'à l'investissement associatif, notre Amicale continue de progresser régulièrement.

Je souhaite profiter de la présence de plusieurs élus pour remercier la municipalité pour l'aide que la ville apporte à la vie associative en général et à notre amicale en particulier :

- le prêt de salles
- Le prêt de car pour nos sorties.
- L'aide en matériel pour mener nos initiatives et en faire la propagande
- La subvention de fonctionnement et les subventions exceptionnelles qui nous ont permis de fêter correctement notre 80e anniversaire.
- La réalisation par le service culturel, à partir de nos archives, de la vitrine retraçant les 80 ans des bretons de St Denis que l'on peut encore voir au 40 rue de la boulangerie.

Sans cette aide, notre activité serait beaucoup plus réduite.

Nous sommes profondément ancrés dans la vie dionysienne, adhérents à l'Office de



Tourisme, à l'Office des Sports, à l'Union des associations des riverains du stade de France. Nous participons également au Bureau du Comité Consultatif de la la vie Associative. Au final, nous travaillons avec de nombreuses associations pour la dynamisation de notre ville.

Nous reconduirons donc en 2014 nos principales initiatives et en premier lieu notre fête de la Bretagne très appréciée des dionysiens, mais également nos interventions « crêpes et danse » dans les écoles avec les Associations de parents d'élèves, les animations dans les fêtes de quartier, notre rendez-vous biannuel autour du cinéma breton, nos cours de bretons et notre atelier de danses bretonnes.

Mais en plus nous souhaitons construire des rendez-vous autour du livre en partenariat avec la librairie « Folies d'Encre ». Deux rendez-vous sont programmés autour de la poésie et de l'Histoire.

En perspective également une exposition de peinture ayant pour thème la Bretagne à partir de œuvres de nos amicalistes.

Enfin, il nous a paru important d'honorer la mémoire de Jules Trémel, maire-adjoint de Saint-Denis, et créateur de notre amicale, né en 1884 et mort le 13 février 1964, il y a tout juste 50 ans. Nous souhaitons, à l'occasion de cet anniversaire, organiser une petite cérémonie, le dimanche 16 février, à 11h, au cimetière de St-Denis, à laquelle vous êtes tous bien évidemment invités."





L'hommage à Jules Trémel

Jules Trémel, maire-adjoint de Saint-Denis et fondateur de notre Amicale des Bretons de Saint-Denis en 1932-1933, est né en 1884 et décédé le 13 février 1964, il y a juste 50 ans.

Nous profiterons de cet anniversaire pour lui rendre hommage, dimanche 16 février. rendez-vous au cimetière de Saint-Denis, entrée Jean Moulin à 11h. Nous ferons une courte allocution et déposerons quelques fleurs.

Le banquet régional de l'USBIF à Clamart le dimanche 2 mars

URGENT
Inscriptions avant le 23 février

Comme chaque année l'Union des Sociétés Bretonnes organise une rencontre régionale des Bretons au premier trimestre. Cette année, compte-tenu des élections et des congés scolaires, celui-ci se tiendra le dimanche **2 mars 2014**.

Chaque année c'est une ville différente d'Ile-de-France qui est retenue. L'an dernier c'était Saint-Denis, cette année c'est **Clamart**.

Nous sommes souvent près d'une quarantaine de Saint-Denis à y participer chaque année car ce rendez-vous annuel permet de retrouver des amis d'autres amicales et est toujours un bon moment de convivialité.

Cette année il sera précédé d'un petit défilé dans les rues de Clamart avec le "Bagad Pariz" qui animera aussi une partie de l'après-midi. Nous connaissons bien le "Bagad pariz" puisque c'est lui qui depuis deux ans anime

notre fête de la Bretagne à Saint-Denis. Un second groupe, "Alec et Martine" animera la partie danse de salon ...

Nous partirons de Saint-Denis en car, rendez-vous habituel devant l'ancienne gendarmerie (à l'angle de la rue Jean Moulin et du boulevard de la Commune de Paris), à 10h.

Il est nécessaire de s'inscrire rapidement avec un chèque de **30 €** au lieu de 35 € (réduction décidée par l'AG). Comme d'habitude, les chèques ne seront débités qu'une fois l'initiative passée, soit pas avant le début mars. Alors n'attendez-pas !
Inscriptions, comme d'habitude, le dimanche matin lors des permanences ou par courrier. **La date limite d'inscription est fixée au dimanche 23 février.**

L'Assemblée générale a souhaité proposer deux nouvelles activités aux amicalistes : danse de salon et boules bretonnes

La danse de salon

Comme pour notre atelier de danse bretonne, il s'agit d'acquérir les pas afin de profiter pleinement des bals et après-midi dansants



Les boules bretonnes "bouloù pok"

Un sport encore bien pratiqué en Bretagne. Un championnat du monde se déroule chaque année à Guerlesquin ...



Afin que nous puissions réserver salles et terrains nous demandons à toutes celles et ceux qui sont intéressé(e)s par l'une ou l'autre (ou les deux) de ces activités, de se signaler auprès de l'amicale, par mail, courrier ou téléphone.

Chaque mois : BRETAGNE - ILE DE FRANCE

Le numéro de février est disponible ...

abonnement au journal : 30 € par an (35 € pour un abonnement de soutien)*.

Les non-abonnés peuvent se procurer ce numéro, le dimanche matin, au local, contre 2,50 €

* Nous rappelons que l'adhésion simple à l'Amicale avec abonnement est de 30 € et l'adhésion d'un couple avec abonnement est de 40 €.

Dans le numéro de février

- 2014, année des grandes commémorations. A quand la liberté complète d'accès aux archives ?.
- Banquet régional à Clamart.
- De Saint-Malo à Séoul, les aventures de Jean-Pierre Gestin, un ambassadeur de la pâtisserie bretonne
- Vincent-Yves Bourin, précurseur de la colonisation de l'Algérie.
- Les vœux du président de la Région Bretagne à la Maison de la Bretagne à Paris.
- les cours de Breton et de Gallo
- Les nouvelles des amicales
- Les brèves de nos 5 départements.
- La recette de Jean-Pierre Gestin : "Kouign-amann au cidre".

Pour faire connaissance avec "Bretagne-Ile de France", n'hésitez pas à demander un numéro gratuit.



Les coordonnées de l'Amicale

Adresse postale :

2 place Paul Langevin,
93200-Saint-Denis
permanence tous les
dimanches matin : 10h à 12h.
vous pouvez aussi nous

joindre

par téléphone :

nouveau numéro
06 41 28 14 09

ou par internet :

amicale@bretons-st-denis.fr

Toutes les informations sur :
www.bretons-st-denis.fr

Scannez ce
code avec
votre
téléphone et
retrouvez-
nous aussitôt
sur internet !



Au soir de l'Assemblée générale, 134 adhérents ont réglé leur carte 2014 de l'Amicale et 69 l'abonnement à Bretagne - Ile de France !

C'est un bon résultat mais il reste encore des retardataires ... bien sûr nous allons faire une relance mais cela prend du temps et coûte de l'argent ...

Alors pour nous faire économiser du temps et de l'argent, n'attendez plus ! Reprenez sans attendre votre carte 2014 en venant nous rencontrer lors des permanences du dimanche matin ou en envoyant un chèque à l'adresse de l'Amicale. Si vous le souhaitez, nous pouvons également venir à votre rencontre.

Rappel : adhésion avec abonnement : 30 € (40€ pour un couple).